La Qualité de Vie au Travail (QVT) : par où commencer ?

ATELIERS ENTREPRISES

DURÉE

4 ateliers x 0,5 jour

TARIF

Gratuit* et réservé aux **entreprises** adhérentes

DATES

21 mars 2018
28 juin 2018
27 septembre 2018
18 décembre 2018

La présence aux 4 ateliers est nécessaire.

Obligation légale ? Engagement de l'entreprise ? La dynamique qualité de vie au travail et l'égalité professionnelle femmes-hommes (réunies au sein d'un Accord National Interprofessionnel –ANI- en 2013*) est aujourd'hui une réponse aux enjeux économiques et sociétaux d'une entreprise, parmi lesquels les attentes de nouvelles générations de collaborateurs.

Engagée ou non dans une démarche RSE, les entreprises ont aujourd'hui un nouveau défi à relever : celui d'une vraie politique de qualité de vie au travail, dont font partie la recherche d'un meilleur équilibre vie professionnelle / vie privée, l'innovation, la concertation ou encore la co-construction.

Comment s'engager dans une démarche de QVT ? Quel intérêt pour les entreprises à mettre en place une démarche ? Comment mesurer la QVT ? Quelles bonnes pratiques inspirantes sur le territoire ?

Ces ateliers entreprises se basent sur un **partenariat** entre le **Comité 21 Grand Ouest** qui accompagne ses adhérents sur la thématique RSE depuis de nombreuses années, et **le réseau Anact-Aract : Agence Nationale/Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.**

Que vous soyez dirigeant ou salarié en charge de la RSE, des RH ou de l'égalité professionnelle, ces ateliers entreprises collectifs vous permettront d'aborder simplement les principaux enjeux et méthodes liés à la QVT.

Objectifs et compétences visés

- Bénéficier d'**apports méthodologiques** et de conseils pratiques
- Mutualiser **les bonnes pratiques** entre entreprises participantes
- S'approprier les outils existants et **construire de nouveaux outils** sur-mesure

***Les ateliers sont gratuits**, sous condition d'un engagement moral de témoignage à l'issu des ateliers. Ces témoignages seront largement diffusés sur des supports en lien avec la RSE en région.

Aract PAYS DE LA LOIRE

Comité 21

Programme des ateliers entreprises*

- **Rencontre n°1 : Mercredi 21 mars 2018 - Aract Pays de la Loire à Beaucouzé (49) – 9h à 12h30**

Temps de présentations des entreprises participantes
Apports méthodologiques et appropriation des principaux concepts autour de la QVT

- **Rencontre n°2 : Jeudi 28 juin 2018 - entreprise accueillante à définir - 9h à 12h30**

Aide au diagnostic de chaque entreprise et organisation du plan d'actions personnalisé

- **Rencontre n°3 : Jeudi 27 septembre 2018 - entreprise accueillante à définir - 9h à 12h30**

Evaluation des premières actions du plan d'action personnalisé

- **Rencontre n°4 : Mardi 18 décembre 2018 - entreprise accueillante à définir - 9h à 12h30**

Revue critique de la méthode et pérennisation de la démarche pour 2019

**Contenu à confirmer. Chaque atelier comportera des temps collectifs et des temps de travail par binômes, ainsi que des témoignages d'entreprises déjà engagées pour la QVT*

Pour qui?

- Les entreprises adhérentes du Comité 21.
- Un binôme par entreprise, idéalement dirigeant.e et salarié. La présence du binôme est nécessaire pour les 4 ateliers.
- Les modalités d'inscription sont à voir avec le Comité 21 et l'Aract Pays de la Loire. Le parcours aura lieu pour un groupe de 3 à 5 entreprises.

Les plus

- **Un partenariat** Comité 21 Grand Ouest et réseau Anact-Aract.
- Une **boite à outils** accessible en continu, dès le premier atelier.
- Un parcours basé sur les **témoignages** et les **retours d'expériences** régionaux.
- Des ateliers au sein des entreprises participantes.

Aract PAYS DE LA LOIRE

Comité 21

Formatrices

NATHALIE GAUVRIT
Chargée de mission Aract Pays de la Loire

Diplômée d'un DESS Psychologie et pratiques de l'orientation professionnelle, d'un master Responsable RH et d'une maitrise en psychologie clinique, Nathalie est chargée de mission auprès de l'Aract depuis 2009 et accompagne les TPE/PME et ATI dans l'amélioration des situations de travail et la performance des organisations.

MATHILDE BRES
Chargée de mission RSO Comité 21 Grand Ouest

Diplômée d'une école de commerce (IESEG), Mathilde a travaillé dans le secteur bancaire coopératif, et est aujourd'hui en charge de la RSE au Comité 21. Elle accompagne les entreprises et les établissements d'enseignement supérieur du Grand Ouest. Elle est l'auteur du guide «Mettre en place une démarche RSE au sein de son organisation, méthodologie, outils et pratiques».

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
Tel. 02 28 20 60 83
Mail. bres@comite21.org

Qualité des Ateliers entreprises

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les ateliers entreprises qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. Le Comité 21 est référencé sur Datadock, la plateforme de référencement commune à l'ensemble des financeurs.

Comité 21

Paris
4, rue Drouot
75009 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org

N° de déclaration d'activité du Comité 21 en tant qu'organisme de formation : 11 75 53 173 75

Ateliers entreprises

Bulletin d'inscription

L'ENTREPRISE

Raison sociale :
N° TVA intracommunautaire :
N° de SIRET :
Adresse (société) :
Code postal / ville :
Nom et prénom de la personne en charge de la formation :
Ligne directe : E-mail :

LE(S) PARTICIPANT(S)

Nom : Prénom :
Ligne directe : E-Mail :
Fonction :

LES ATELIERS ENTREPRISES

Intitulé du stage choisi : La Qualité de Vie au Travail (QVT) : par où commencer ?
Date choisie : la présence à l'intégralité des 4 ateliers est nécessaire.
PRIX (en € HT + TVA au taux en vigueur)* : GRATUIT pour les entreprises adhérentes

L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription. Toute annulation doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

Bulletin à retourner à
Comité 21 : Antoine Charlot – 3 boulevard de la Loire – 44200 Nantes
Email: charlot@comite21.org

Date : *Cachet de l'entreprise :*
Nom et fonction du signataire autorisé :